Département de l'Isère

Arrondissement LA TOUR DU PIN * * *

Commune de MASSIEU

Le Bourg – Parc de la Murgière

COMPTE-RENDU Du Conseil Municipal du 08 avril 2022

Le huit avril deux-mille-vingt-deux, à 18 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MASSIEU, convoqué le trente-et-un mars deux-mille-vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Roland BESSON, Maire.

Christophe FLAYAC a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (article L.2121-15 du CGCT).

<u>Présents</u>: BALAYE Daniel arrive à 18h15 et peut prendre part au vote dès la première délibération, BESSON Roland, BOUILHOL Norbert, DA COSTA DE ABREU Antonio, DE BACCO Christian, FLAYAC Christophe, GAUTIER

Emmanuelle arrive à 19h et ne peut prendre part aux votes qu'à partir de la délibération n°DEL2022 0012, GUILLEMOT Sylvie, MOUSSEEFF Christian, PRIEUR Sylvain, LEBRES Pierre, VIORNERY Séverine

Absents: JAILLETTE Capucine

<u>Excusés</u>: BERTRAND Stéphanie, PERNOUD Etienne, GAUTIER Emmanuelle arrive à 19h et ne peut prendre part aux votes qu'à partir de la délibération n°DEL2022 0012, BALAYE Daniel arrive à 18h15 et peut prendre part au vote dès la première délibération

Pouvoirs donnés: BERTRAND Stéphanie à GUILLEMOT Sylvie, PERNOUD Etienne à DE BACCO Christian

Le Quorum est atteint.

APPROBATION DES PV DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 19/01/2022 ET 10/03/2022

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 19/01/2022 et celui du 10/03/2022.

| Deliberation : vote du Compte de Gestion 2021

Délibération n°DEL2022 0008

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Christophe FLAYAC, Adjoint aux finances et présente le compte de gestion 2021.

NOM DE	NOM DE LA COLLECTIVITE :			MASSIEU							
			EXERCICE				2021				
	résultat à la clôture de l'exercice précédent N-1	part affectée à l'investissement = crédit au compte 1068 exercice N	résultat de l'exercice (sans excédent ni déficit reporté)	résultat de clòture = résultat de l'exercice + résultat antérieur	restes à réaliser dépenses	restes à réaliser recettes	calcul si besoin de prélèvement (déficit)	prélèvement à faire sur l'excédent de fonctionnement = crédit du compte 1068 de l'exercice suivant	excédent de fonctionnement restant à reporter sur l'exercice suivant N+1		
INVESTISSEMENT	-79 205,13		77 557,59	-1 647,54 €	17 951,34 €	24 315,20 €	4 716,32 €	0,00€			
FONCTIONNEMENT	50 788,47	29 969,47	37 118,30	57 937,30 €					57 937,30 €		

038053 SGC VOIRON



II-1 Exercice 2021

GED

24000 - MASSIEU

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	395 112,94	522 859,78	917 972,72
Titres de recettes émis (b)	360 902,22	522 913,82	883 816,04
Réductions de titres (c)	3000	3 381,68	3 381,68
Recettes nettes (d = b - c)	360 902,22	519 532,14	880 434,36
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	395 112,94	522 859,78	917 972,72
Mandats émis (f)	283 344,63	487 323,04	770 667,67
Annulations de mandats (g)	111.0	4 909,20	4 909,20
Dépenses nettes (h = f - g)	283 344,63	482 413,84	765 758,47
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excéde	nt 77 557,59	37 118,30	114 675,89
(h - d) Defic	rit	la de la companya de	



II-1 Exercise 2021

24000 - MASSIEU

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	395 112,94	522 859,78	917 972,72
Titres de recettes émis (b)	360 902,22	522 913,82	883 816,04
Réductions de titres (c)		3 381,68	3 381,68
Recettes nettes (d = b - c)	360 902,22	519 532,14	880 434,36
DÉPENSES		1	
Autorisations budgétaires totales (e)	395 112,94	522 859,78	917 972,72
Mandats émis (f)	283 344,63	487 323,04	770 667,67
Annulations de mandats (g)	1-9000000000000000000000000000000000000	4 909,20	4 909,20
Dépenses nettes (h = f - g)	283 344,63	482 413,84	765 758,47
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			200ed10001001
(d - h) Excédent	77 557,59	37 118,30	114 675,89
(h - d) Déficit			

Monsieur Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et à l'unanimité :

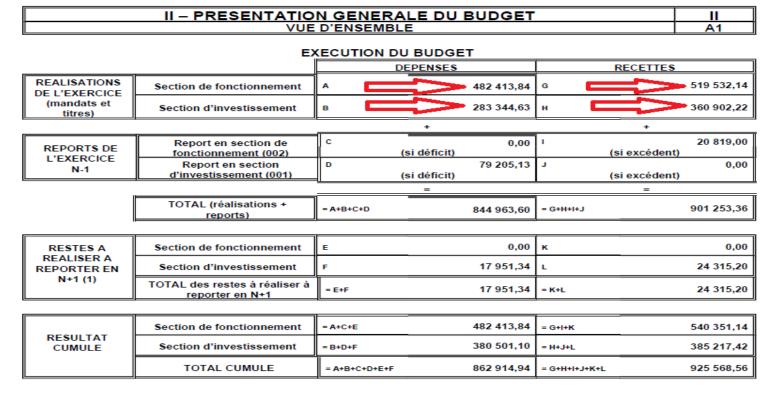
- **DÉCIDE** que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes ;
- DÉCIDE d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021.

III. Deliberation: Vote du Compte Administratif 2021

Délibération n°DEL2022 0009

Monsieur le Maire explique que lors du vote du Compte Administratif, un(e) Président(e) est élu(e) par l'Assemblée délibérante. Le Maire peut assister à la discussion mais doit se retirer lors du vote (contrairement au Compte de Gestion). Monsieur le Maire propose Monsieur Christophe FLAYAC, 4ème Adjoint aux Finances et au Personnel, à la Présidence, chargé également de la présentation des documents budgétaires. Sous la présidence de Monsieur Christophe FLAYAC, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif communal 2021, qui s'établit ainsi : SYNTHÈSE

	EXERCICE 2								2021		
	résultat à la clôture de l'exercice précédent N-1	part affectée à l'investissement = crédit au compte 1068 exercice N	résultat de l'exercice (sans excédent ni déficit reporté)	résultat de clôture = résultat de l'exercice + résultat antérieur	restes à réaliser dépenses	restes à réaliser recettes	calcul si besoin de prélèvement (déficit)	prélèvement à faire sur l'excédent de fonctionnement = crédit du compte 1068 de l'exercice suivant	excédent de fonctionnement restant à reporter sur l'exercice suivant N+1		
INVESTISSEMENT	-79 205.13		77 557.59	-1 647.54 €	17 951.34 €	24 315.20 €	4 716.32 €	0.00€			
FONCTIONNEMENT	50 788.47	29 969.47	37 118.30	57 937.30 €					57 937.30 €		
solde c/110 ou c/119	20 81	9.00€									



FONCTIONNEMENT

Commune de MASSIEU - Budget communal M14 - CA - 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	employer)		
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	157 572,92	154 651,05	0,00	0,00	2 921,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	264 803,16	237 010,91	0,00	0,00	27 792,25
014	Atténuations de produits	1 800,00	1 752,00	0,00	0,00	48,00
65	Autres charges de gestion courante	76 461,93	73 461,86	0,00	0,00	3 000,07
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses de gestion courante	500 638,01	466 875,82	0,00	0,00	33 762,19
66	Charges financières	6 240,49	5 779,24	0,00	0,00	461,25
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	506 878,50	472 655,06	0,00	0,00	34 223,44
023	Virement à la section d'investissement (2)	6 222,08				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 028,00	9 758,78			-8 730,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	7 250,08	9 758,78			-2 508,70
	TOTAL	514 128,58	482 413,84	0,00	0,00	31 714,74
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	13 000,00	6 589,30	0,00	0,00	6 410,70
70	Produits services, domaine et ventes div	37 572,37	56 272,11	0,00	0,00	-18 699,74
73	Impôts et taxes	310 023,00	303 939,00	0,00	0,00	6 084,00
74	Dotations et participations	110 250,00	124 529,51	0,00	0,00	-14 279,51
75	Autres produits de gestion courante	19 500,00	19 017,60	0,00	0,00	482,40
Т	otal des recettes de gestion courante	490 345,37	510 347,52	0,00	0,00	-20 002,15
76	Produits financiers	1,71	1,61	0,00	0,00	0,10
77	Produits exceptionnels	2 962,50	1 251,81	0,00	0,00	1 710,69
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	493 309,58	511 600,94	0,00	0,00	-18 291,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	7 931,20			-7 931,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	7 931,20			-7 931,20
TOTAL		493 309,58	519 532,14	0,00	0,00	-26 222,56
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 20 819,00				

INVESTISSEMENT

Commune de MASSIEU - Budget communal M14 - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3			

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 500,00	114,00	1 386,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	28 412,80	20 079,90	4 000,00	4 332,90
21	Immobilisations corporelles	15 342,77	18 444,41	3 863,00	-6 964,64
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	41 652,54	22 492,90	8 702,34	10 457,30
	Total des opérations d'équipement	72 006,40	65 239,74	0,00	6 766,66
	Total des dépenses d'équipement	158 914,51	126 370,95	17 951,34	14 592,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 400,00	2 380,38	0,00	19,62
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 447,10	56 447,10	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	58 847,10	58 827,48	0,00	19,62
45	Total des opé, pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	217 761,61	185 198,43	17 951,34	14 611,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	7 931,20		-7 931,20
041	Opérations patrimoniales (1)	90 215,00	90 215,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	90 215,00	98 146,20		-7 931,20
	TOTAL	307 976,61	283 344,63	17 951,34	6 680,64
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		(2) 79 205,13			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	150 853,00	126 537,80	24 315,20	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	150 853,00	126 537,80	24 315,20	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	108 094,19	104 421,17	0,00	3 673,02
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	29 969,47	29 969,47	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	800,00		0,00	
	Total des recettes financières	138 863,66	134 390,64	0,00	4 473,02
45	Total des opé, pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	Il des recettes réelles d'investissement	289 716,66	260 928,44	24 315,20	4 473,02
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	6 222,08			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 028,00	9 758,78		-8 730,78
041	Opérations patrimoniales (1)	90 215,00	90 215,00		0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	97 465,08	99 973,78		-2 508,70
	TOTAL	387 181,74	360 902,22	24 315,20	1 964,32

Monsieur FLAYAC explique que le Compte d'Administratif (CA) doit être conforme au compte de gestion. La discordance entre les écritures des deux documents constitue en effet un élément d'insincérité du compte administratif.

Hors de la présence de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Le Conseil après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et à l'unanimité :

DÉCIDE D'APPROUVER le Compte Administratif 2021.

IV. Deliberation : Affectation du resultat 2021

d'investissement, et ne nécessite pas de délibération.

Délibération n°DEL2022 0010

Le Conseil Municipal après avoir examiné le Compte Administratif 2021 constate que ce dernier fait apparaître un excédent de fonctionnement de 57 937.30€. Seul le résultat excédentaire de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération. Le solde d'exécution de la section d'investissement du Compte Administratif est purement et simplement reporté, quel qu'il soit, en section

NOM DE LA COLLECTIVITE :			MASSIEU						
	EXERCICE 2						2021		
	résultat à la clôture de l'exercice précédent N-1	part affectée à l'investissement = crédit au compte 1068 exercice N	résultat de l'exercice (sans excédent ni déficit reporté)	résultat de clôture = résultat de l'exercice + résultat antérieur	restes à réaliser dépenses	restes à réaliser recettes	calcul si besoin de prélèvement (déficit)	prélèvement à faire sur l'excédent de fonctionnement = crédit du compte 1068 de l'exercice suivant	excédent de fonctionnement restant à reporter sur l'exercice suivant N+1
INVESTISSEMENT	-79 205,13		77 557,59	-1 647,54 €	17 951,34 €	24 315,20 €	4 716,32 €	0,00€	
FONCTIONNEMENT	50 788,47	29 969,47	37 118,30	57 937,30 €					57 937,30 €

Principe de l'affectation de résultat : si la section de fonctionnement est positive, le résultat de celle-ci doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement par une affectation au compte 1068. L'excédent de fonctionnement restant à reporter sur l'exercice 2022 étant positif et le résultat de clôture négatif de la section d'investissement étant couvert par le report des Restes À Réaliser (RAR) de l'exercice 2021, il n'y a pas lieu de créditer le compte c/1068. L'affectation du résultat se traduit comme suit :

MAS	<u>SIEU</u>	<u>BUDGET</u>	<u>2022</u>						
INVESTISSEMENT									
Dépe	enses	Rece	ettes						
ligne 001	1 647.54 €	ligne 001							
RAR dépenses	17 951.34 €	RAR recettes	24 315.20 €						
		compte 1068	0.00€						

	FONCTION	NNEMENT	
Dépe	enses	Rece	ettes
ligne 002		ligne 002	57 937.30 €

AFFECTATION DU R ESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice		
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		37 118.30 €
B Résultats antérieurs reportés		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou -	(déficit)	20 819.00 €
C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		57 937.30 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
D Solde d'exécution d'investissement		-1 647.54 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		6 363.86 €
Besoin de financement F	=D+E	0.00€
AFFECTATION = C	=G+H	57 937.30 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		0.00€
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		57 937.30 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00€

À l'unanimité, le Conseil après avoir examiné le Compte Administratif, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le Compte Administratif fait apparaître : un excédent de fonctionnement de 57 937.30€ et un déficit de fonctionnement de 0.00 €

• **DÉCIDE D'AFFECTER** le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU R ESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

	37 118.30 €
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
	57 937.30 €
	-1 647.54 €
	6 363.86 €
=D+E	0.00 €
=G+H	57 937.30 €
	0.00 €
	57 937.30 €
	0.00€
	=D+E

V. Deliberation: Fixation de la duree d'amortissement des immobilisations

Délibération n°DEL2022 0011

Les durées des immobilisations sont fixées pour chaque bien ou catégorie de biens par l'assemblée délibérante. Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que pour les communes de moins de 3500 habitants, ne sont obligatoires que les dotations aux amortissements des subventions d'équipements versées (article L2321-2, 28 du CGCT), comptabilisées au c/204 ainsi que les frais d'études au c/2031 (et c/2033 pour les frais d'insertion) s'ils ne sont pas suivis de réalisation dans les 2 ans. Dans ce cas, ces derniers sont sortis de l'actif par opération d'ordre non budgétaire, au vu d'un certificat administratif attestant que l'immobilisation n'est pas réalisée. Si les frais d'études sont suivis de réalisation, ces derniers sont virés à la subdivision intéressée du compte d'immobilisation en cours (ou nature si finie).

Afin de permettre d'assurer l'amortissement des biens que la collectivité est susceptible d'acquérir, il est proposé d'adopter les durées d'amortissements des immobilisations suivantes :

Catégorie d'immobilisation	Article comptable	Durée d'amortissement
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	c/202	10 ans
Subventions d'équipement	c/204 et subdivisions	5 ans

Une délibération spécifique pourra fixer une durée d'amortissement plus courte pour une immobilisation qui le nécessiterait. Le Conseil après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et à l'unanimité :

- **DÉCIDE D'AMORTIR** le c/202 sur 10 ans et le c/204 et subdivisions sur 5 ans ;
- DÉCIDE DE SORTIR de l'actif, les sommes liées à des études non suivies de travaux.

VI. Deliberation: Taux des taxes locales 2022

Délibération n°DEL2022 0012

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de la préparation du Budget Primitif 2022, il convient de fixer les taux d'impositions des différentes taxes. Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'État, en fonction du bien immobilier, qui connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Monsieur le Maire expose les différentes projections d'augmentation des taux d'imposition de TFB et TFNB, établies par la SGC :

- Avec 0.5% d'augmentation : un gain de 2 663€;
- Avec 1% d'augmentation : un gain de 5 326€ ;
- Avec 1.5% d'augmentation : un gain de 7 989€ ;
- Avec 2% d'augmentation : un gain de 10 652€;

Dans la mesure où le Conseil est d'accord pour voter une augmentation des taux et en prenant en compte le fait que le budget 2022 a été équilibré en tenant compte d'une augmentation à 1.5%, Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer, dans un premier temps, sur la projection à 1.5% et, dans le cas où le conseil n'est pas d'accord sur ce taux, un vote sera organisé sur les autres. Le Conseil après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, vote à main levée ou 8 voix pour / 1 voix contre / 3 voix ne se prononcent pas :

DÉCIDE de modifier les taux de Taxe du Foncier Bâti et le taux de la Taxe du Foncier Non Bâti, comme suit :

Foncier Bâti : 37.67 %Foncier Non Bâti : 55,62 %

VII. Deliberation : Vote du Budget 2022

Délibération n°DEL2022 0013

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Christophe FLAYAC, Adjoint aux finances, pour présenter le Budget Primitif communal 2022.

FONTIONNEMENT

Commune de MASSIEU - Budget communal M14 - BP - 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

		FONCTIONNEMENT		
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V 0 T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	583 026,81	525 089,51	
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0.00	
R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)	
S	REPORTE (2)	0,00	57 937,30	
	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	583 026,81	583 026,81	
		INVESTISSEMENT		
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	172 287,38	167 571,06	
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	17 951,34	24 315,20	
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)	
T S	(2)	1 647,54	0,00	
	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	191 886,26	191 886,26	
	D INVESTISSEMENT (3)			
	D INVESTISSEMENT (3)	TOTAL		
 	TOTAL DU BUDGET (3)	TOTAL 774 913,07	774 913,07	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	160 910,92	0,00	155 103,89	155 103,89	155 103,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	264 803,16	0,00	280 016,76	280 016,76	280 016,76
014	Atténuations de produits	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
65	Autres charges de gestion courante	73 223,93	0,00	80 538,10	80 538,10	80 538,10
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	500 638,01	0,00	517 358,75	517 358,75	517 358,75
66	Charges financières	6 240,49	0,00	7 100,00	7 100,00	7 100,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	345,80	345,80	345,80
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	506 878,50	0,00	524 804,55	524 804,55	524 804,55
023	Virement à la section d'investissement (5)	ð 222,08		52 638,88	52 638,88	52 638,88
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	1 028,00		5 583,38	5 583,38	5 583,38
043	Opérat" ordre Intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	7 250,08		58 222,26	58 222,26	58 222,26
	TOTAL	514 128,58	0.00	583 026,81	583 026,81	583 026,81

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	583 026,81

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	13 000,00	0,00	8 000,000	8 000,000	8 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	37 572,37	0,00	51 555,80	51 555,80	51 555,80
73	Impôts et taxes	310 023,00	0,00	321 350,00	321 350,00	321 350,00
74	Dotations et participations	110 250,00	0,00	120 493,00	120 493,00	120 493,00
75	Autres produits de gestion courante	19 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des recettes de gestion courante	490 345,37	0,00	521 398,80	521 398,80	521 398,80
76	Produits financiers	1,71	00,00	1,71	1,71	1,71
77	Produits exceptionnels	2 962,50	0,00	3 689,00	3 689,00	3 689,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	493 309,58	0,00	525 089,51	525 089,51	525 089,51
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat" ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	493 309,58	0,00	525 089,51	525 089,51	525 089,51

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	57 937,30
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	583 026,81

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 500,00	1 386,00	1 214,00	1 214,00	2 600,00
204	Subventions d'équipement versées	28 412,80	4 000,00	1 000,00	1 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	15 342,77	3 863,00	112 993,97	112 993,97	116 856,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	41 652,54	8 702,34	0,00	0,00	8 702,34
	Total des opérations d'équipement	72 006,40	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	158 914,51	17 951,34	115 207,97	115 207,97	133 159,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 400,00	0,00	991,34	991,34	991,34
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 447,10	0,00	56 088,07	56 088,07	56 088,07
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	58 847,10	0,00	57 079,41	57 079,41	57 079,41
45	Total des opé, pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	217 761.61	17 951.34	172 287.38	172 287.38	190 238.72
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	217 761,61	17 951,34	172 287,38	172 287,38	190 238,72

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 647,54
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	191 886,26

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)	Houvelles		(= rote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	150 853,00	24 315,20	47 709,80	47 709,80	72 025,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		150 853,00	24 315,20	87 709,80	87 709,80	112 025,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	108 094,19	0,00	21 639,00	21 639,00	21 639,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	29 969,47	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* Invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de llaison : affectat* (BA,régle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		138 863,66	0,00	21 639,00	21 639,00	21 639,00
45	Total des opé, pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		289 716,66	24 315,20	109 348,80	109 348,80	133 664,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	đ 222,08		52 638,88	52 638,88	52 638,88
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	1 028,00		5 583,38	5 583,38	5 583,38
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	7 250,08		58 222,26	58 222,26	58 222,26
TOTAL		296 966,74	24 315.20	167 571,06	167 571,06	191 886,26

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	191 886,26

Les crédits sont votés par nature et par chapitre.

Monsieur le Maire et Monsieur FLAYAC informent sur l'augmentation des devis établis notamment pour les travaux Route du Grand Bois et pour le pont de la Gontarie, suite à l'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie.

Monsieur FLAYAC, sur l'interpellation de Monsieur BOUILHOL, expose le mécanisme de répartition pour partie de l'excédent de fonctionnement en dépense de fonctionnement au chapitre 023 et en recette d'investissement au chapitre 021. Celui-ci permet une plus grande souplesse d'utilisation de cette enveloppe en cas de besoin, au contraire de l'affectation du résultat au c/1068 qui fige ce dernier en section d'investissement.

Le Conseil après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et de Monsieur FLAYAC, et à l'unanimité :

ADOPTE le Budget Primitif communal 2022, ainsi proposé.

/|||. DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR L'ACCESSIBILITE DU CIMETIERE

Délibération n°DEL2022 0014

Monsieur le Maire explique que malgré le niveau important de la consommation de la dotation territoriale Voironnais-Chartreuse et ce, jusqu'en 2025, il est nécessaire de prendre rang en déposant un dossier de demande de subvention pour l'accessibilité PMR du cimetière. Un dossier a déjà été déposé à la Préfecture dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Il rappelle qu'en décembre 2018, une première phase a été réalisée au niveau de l'allée centrale pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite et en particulier des personnes âgées.

Il reste deux secteurs à réaliser pour sécuriser l'ensemble du cimetière.

Le coût des travaux HT est estimé à 28 531€.

La demande de subvention DETR au titre des opérations prioritaires éligibles (accessibilité PMR) est d'un montant de 5 706€.

Monsieur le Maire propose de déposer, dans le cadre de la dotation territoriale Voironnais-Chartreuse, une demande de subvention au titre des thématiques prioritaires (mise en accessibilité) pour un montant de 12 268€ (43%).

Le Conseil après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement proposé;
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Département de l'Isère ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal se termine à 21H05.